ESTIMATES

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-66
ISBN 0-660-62748-5

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

For the years 2005-2006 to 2007-2008

Report on Plans and Priorities

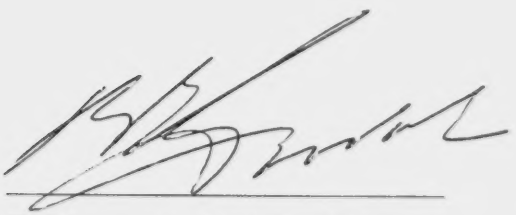

The Honourable Ralph Goodale
Minister of Finance

Table of Contents

SECTION I – OVERVIEW 1

1.1 Director's Message 2
1.2 Raison d'être 3
Mission 3
Mandate 3
1.3 Summary Information 4
1.4 Operating Environment 6
Importance of Partnerships 6
Reporting Entities and Compliance 6
Increasing International Activities 7
Increasing Domestic Demand 7
Legal and Legislative Challenges 7
Audits, Reviews, Evaluations 8
Reinvestment in Technology 8
Budgetary Realities 9
1.5 Agency Priorities and Plans 10
1. Deliver timely and high quality financial intelligence to law enforcement and national security agencies, and foreign financial intelligence units. 10
2. Ensure compliance with the PCMLTFA. 12
3. Disseminate strategic information on money laundering and terrorist activity financing to partners, stakeholders, and the general public. 13

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME 15

2.1 Analysis by Program Activity 16

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION 18

3.1 Management Representation Statement 19
3.2 Organizational Information 20
Table 1: Agency Planned Spending and Full Time Equivalents 22
Table 2: Program Activities 23
Table 3: Voted and Statutory Items listed in Main Estimates 23
Table 4: Net Cost of Agency for the Estimates Year 24
Table 5: Summary of Capital Spending by Program Activity 24
Table 6: Horizontal Initiatives 25

SECTION IV – OTHER ITEMS OF INTEREST 26

4.1 Corporate Support 27

SECTION I – OVERVIEW

1.1 Director's Message

I am pleased to present the Report on Plans and Priorities for the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC) for the years 2005-06 to 2007-08.

The fight against money laundering and terrorist financing is an important one, and requires a concerted and sustained effort from all parts of society and all sectors of the economy.

From time to time it is important to remind ourselves that the term "money laundering" refers to the illegal process by which criminals seek to transform the profits of their criminal activity into assets that appear to be legitimate and to place those assets beyond the reach of the police and the courts. It refers to the profits from such organized criminal activities as illegal gambling, extortion, drug trafficking, fraud, smuggling of contraband, auto theft, child pornography, etc.

The term "terrorist financing" refers to the collection, consolidation, transfer and dissemination of funds, from legitimate or illegitimate sources, to persons or groups who carry out political assassinations, bombings, chemical attacks and kidnappings, that kill or maim thousands of innocent people each year.

FINTRAC is part of the community of organizations and functions that combat organized crime and terrorism under the National Initiative to Combat Money Laundering and the Public Security and Anti-Terrorism (PSAT) Initiative. The Centre's role is to receive and analyse transaction information from financial institutions and financial intermediaries and, when appropriate, disclose intelligence about suspected money laundering to enforcement and intelligence agencies for investigation and possible prosecution.

Since its creation, FINTRAC has made a solid contribution to the wider effort to combat money laundering and terrorist financing. All of the reporting streams mandated by our legislation have now been in force for more than a year. Our access to additional information sources and databases has been expanded, and through experience and technological enhancements, our analytical capacity has matured and become more sophisticated. The benefit to enforcement and intelligence agencies has been disclosures of greater scope and complexity.

In 2003-04, we made 197 case disclosures on suspected money laundering, terrorist financing and/or threats to the security of Canada involving transactions valued at some $700 million. In just over two years of being operational we have made disclosures on relevant transactions totalling nearly $1.2 billion in value.

As we enter 2005-06, FINTRAC's focus continues to be on the provision of high quality financial intelligence to our partners, helping ensure that reporting entities meet their record keeping, client identification, and reporting obligations, as well as shedding light on the broader patterns and characteristics of money laundering and terrorist financing. Our sustained and collaborative efforts, along with our partners in national law enforcement, security agencies and the financial services sector will help make the Canadian financial system increasingly hostile to those who engage in money laundering and terrorist financing.

1.2 Raison d'être

Mission

The Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC) was established by the *Proceeds of Crime (Money Laundering) Act* (PCMLA) in July 2000 as part of the National Initiative to Combat Money Laundering. In December 2001, Parliament enacted the *Anti-terrorism Act*, c. 41, Statutes of Canada, 2001, that set out new responsibilities for FINTRAC and others to combat terrorist activity financing and threats to the security of Canada. At that time, the PCMLA was renamed the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act (PCMLTFA).*

FINTRAC's mission is to provide law enforcement and intelligence agencies with financial intelligence on money laundering, terrorist activity financing and threats to the security of Canada, while ensuring the protection of the information it holds.

Mandate

FINTRAC's mandate and activities are prescribed by legislation. It is an independent agency, operating at arm's length from the police and other departments and government agencies to which it can provide financial intelligence.

FINTRAC's mandate is to:

- Receive reports on suspicious and prescribed financial transactions, and receive and collect other information relevant to money laundering and terrorist activity financing;
- Receive reports on the cross-border movement of large amounts of currency or monetary instruments;
- Analyze and assess the information it receives;
- Provide domestic law enforcement with financial intelligence that it suspects would be relevant to the investigation or prosecution of money laundering and terrorist activity financing offences;
- Provide the same information to the Canada Revenue Agency (CRA) if the Centre also determines that the information is relevant to an offence of evading or attempting to evade paying taxes, to Citizenship and Immigration Canada (CIC) if the Centre also determines that the intelligence is relevant to certain provisions of the *Immigration and Refugee Protection Act*; and to the Canada Border Services Agency (CBSA) if the Centre determines that the intelligence is also relevant to an offence of evading or attempting to evade duties or to enforcement of certain provisions of the *Immigration and Refugee Protection Act;*
- Provide financial intelligence to foreign financial intelligence units with which it has concluded a memorandum of understanding providing for the exchange of such information;
- Provide CSIS with financial intelligence that would be relevant to threats to the security of Canada;
- Ensure that personal information under its control is protected from unauthorized disclosure;

- Ensure compliance by financial institutions and other reporting entities with their obligations under the *Act* and regulations;
- Enhance public awareness and understanding of matters related to money laundering and terrorist activity financing; and
- Assist in fulfilling Canada's international commitments to participate in the fight against transnational crime, particularly money laundering and terrorist financing.

The need to disclose information is balanced by the protection of privacy. The PCMLTFA strikes a careful balance between the needs of law enforcement and an individual's right to privacy. In keeping with the PCMLTFA, FINTRAC applies a high and rigorous standard of privacy protection to the personal information under its control.

FINTRAC is uniquely positioned to provide strategic intelligence on broad trends and emerging developments in money laundering and terrorist activity financing to partners and stakeholders engaged in anti-money laundering and anti-terrorism efforts. To this end, it undertakes strategic analysis and participates in a number of key domestic and international fora to exchange information and share expertise.

For more information about the PCMLTFA, please go to:
http://laws.justice.gc.ca/en/p-24.501/93840.html

1.3 Summary Information

Benefits for Canadians

Canada's Financial Intelligence Unit (FIU), FINTRAC contributes to the National Initiative to Combat Money Laundering and to Canada's anti-terrorism efforts by collecting information on financial transactions conducted in whole or in part, in Canada, analyzing it, and disclosing the resulting financial intelligence to law enforcement, CSIS and other recipients. The Centre is also part of an international community of similar organizations engaged in combating money laundering and the financing of terrorist activities.

Financial Resources

2005-2006	2006-2007	2007-2008
$30.2	$29.8	$29.3

Human Resources

2005-2006	2006-2007	2007-2008
183	183	183

Priorities

FINTRAC is accountable to Parliament and contributes to the fight against terrorism and organized crime in Canada and abroad through the achievement of the following three priorities:

Priority	Type	Planned Spending*		
		2005-06	2006-07	2007-08
Deliver timely and high quality financial intelligence to law enforcement and national security agencies, and foreign financial intelligence units. Increasingly effective financial intelligence analysis, and case disclosures that are widely accepted and used in investigations by law enforcement and national security agencies.	Ongoing	18.4	18.2	17.8
Ensure compliance with the PCMLTFA. Promote and facilitate compliance with the law by reporting entities and detect and deter non-compliance. This will be accomplished through awareness programs, the monitoring of data quality, examinations, and by taking appropriate remedial action when non-compliance is detected.	Ongoing	8.8	8.7	8.6
Disseminate strategic information on money laundering and terrorist activity financing to partners, stakeholders, and the general public. Provide strategic intelligence, advice and analysis that enhance awareness and understanding of money laundering and terrorist activity financing and inform the development of effective Canadian and multilateral counter-strategies.	Ongoing	3.0	2.9	2.9

*Breakdown represents costs directly attributed to each priority as well as a pro-rated portion of other direct and indirect costs, such as corporate services, security, accommodation, and IT support and maintenance.

To realize the above priorities, the Centre will devote significant attention and resources to develop and implement the next generation IT systems and to participate in parliamentary and legislative reviews.

1.4 Operating Environment

The operating context for planning FINTRAC's work and setting priorities is shaped by a number of factors:

- The Importance of Partnerships;
- Reporting Entities and Compliance;
- Increasing International Activities;
- Increasing Domestic Demands;
- Legal and Legislative Challenges;
- Audits, Reviews, Evaluations;
- Reinvestment in Technology; and
- Budgetary Issues.

Importance of Partnerships

The worlds of money laundering and terrorist activity financing are complex and constantly shifting. The ultimate prosecution of money laundering and terrorist activity financing cases depends on cooperation and coordination of domestic and international partners: those which provide financial information; those, like FINTRAC, which analyze the financial information; and those to which financial information is disclosed and which investigate suspicious cases. Success is tied to the performance of each of the partners, at domestic and international levels.

Reporting Entities and Compliance

FINTRAC is responsible for ensuring that all entities subject to the PCMLTFA comply with their obligation under the Act to report certain transactions, keep records, identify clients, and implement an effective system of compliance.

In Canada, there are over 100,000 entities and individuals potentially subject to the obligations as set out in the PCMLTFA. They include banks, credit unions, caisses populaires, life insurance companies, real estate agents and brokers, securities dealers, accountants, casinos, foreign exchange dealers, money services businesses and trust and loan companies. Ensuring the legislative obligations are met within such a wide variety of sectors presents FINTRAC with a unique challenge.

FINTRAC believes the best compliance results flow from cooperation. The Centre concentrates heavily on education and outreach efforts to make sure that reporting entities are aware of the requirements of the legislation and comply with them.

A particular challenge for FINTRAC's Compliance program remains in the unregulated sector (i.e., money services businesses and foreign exchange dealers). Many of these businesses, apart from their obligations under the PCMLTFA, are neither licensed nor regulated. In fact, there are

no reliable figures on the number of such businesses that currently exist in Canada. Complicating FINTRAC's task further is the fact that these firms often go in and out of business.

Increasing International Activities

Although FINTRAC is a relatively young organization, it is emerging as an active international player and is making a strong contribution to bilateral and multilateral international efforts to combat money laundering and terrorist activity financing. FINTRAC is a member of the Egmont Group of Financial Intelligence Units (FIUs), an international association of FIUs from 94 countries that work together to promote information exchange and to enhance the capacities of financial intelligence units from around the world.

FINTRAC is one of two Co-Americas Representatives on the Egmont Committee, which acts as a steering body for the Egmont Group. FINTRAC also chairs the Egmont Group's Information Technology Working Group, participates actively in encouraging new countries to become Egmont members on the Outreach Working Group and also assists in determining the training needs of members on the Training Working Group.

FINTRAC receives requests regularly for technical assistance from international partners to support the development and modernization of new and existing FIUs.

The degree of international interest in FINTRAC and the Centre's participation in international bodies are great opportunities to represent Canada in the international effort to combat money laundering and terrorist financing. The extent to which FINTRAC is able to respond to these opportunities depends on the Centre's capacity and resources.

Increasing Domestic Demand

As FINTRAC's relationships with reporting entities, law enforcement, intelligence agencies and other key players continue to grow, it anticipates increased demand for strategic intelligence products and advice. While it will be a sign of the organization's maturity that its expertise is in demand, it will also be a challenge to manage expectations realistically. Strategic choices will have to be made, with a goal of strengthening the total knowledge base for FINTRAC and for others.

Legal and Legislative Challenges

FINTRAC will need to be aware of and responsive to developments in the broader legal and policy environment. Although the Department of Finance has the lead on policy, legislative and legal issues, any alterations in the PCMLTFA will have operational impacts on FINTRAC. The Centre has gained valuable experience and is in a strong position to contribute to discussions, in support of government legislative and regulatory initiatives.

Some current issues that may have an operational impact on FINTRAC include: the constitutional challenge of the PCMLTFA by the Federation of Law Societies arguing that subjecting lawyers to the requirements under the PCMLTFA infringes on the right of Canadians to retain independent counsel and benefit from a free and independent bar; and the recommendation by the Office of the Auditor General in the recently completed value for money audit of the government's anti-money laundering and anti-terrorist financing strategy that stated "the government should carry out a review to identify changes that would improve the value of FINTRAC disclosures and the means to bring those changes".

Audits, Reviews, Evaluations

FINTRAC and its partners are in the midst of a period of audits and reviews, ranging from government evaluations of the results of the money laundering and terrorist activity financing strategies, the recently completed value for money audit of the government's anti-money laundering strategy by the Office of the Auditor General, and Treasury Board Secretariat review of the PSAT initiative, to the upcoming parliamentary reviews of the PCMLTFA and *Anti-terrorism Act*.

Reviews are important opportunities for FINTRAC and its partners to assess progress to date, and to further strengthen individual and collective efforts. FINTRAC will be devoting considerable energy to further developing its performance management indicators and positioning itself to respond effectively to these reviews.

Reinvestment in Technology

In all of FINTRAC's work, technology has been front and centre. Today, FINTRAC receives over 99 percent of its reports electronically. Whether it has been in building state-of-the-art computer security to ensure the protection of personal and sensitive information, or establishing FINTRAC as one of the few FIUs in the world that has the ability to receive all reports electronically, the Centre's commitment to and investment in information technology has enabled it to become innovative and effective in fulfilling its mandate.

With the volume of reports continuing to increase, it is a strategic imperative to continue to invest in leading edge technology in order to access and analyze data, therefore staying ahead of the ever-shifting strategies of money laundering and terrorist activity financing networks. Leading edge technology is also critical to maintaining the protection of privacy and the security and integrity of the information in FINTRAC's care.

FINTRAC has recently begun a major project to develop a new generation of its data management and analysis tools. These are planned for implementation over the next two years and are expected to further improve FINTRAC's ability to meet its responsibilities.

Budgetary Realities

FINTRAC will be placing considerable emphasis on a careful review of its expenditures and the development of affordable and sustainable approaches to delivering its ambitious mandate. With the organization now in full operational mode, and in view of the many challenges and opportunities set out above - from the need for technology investments to impacts of legislative changes – a sustained focus on value for money and investing strategically will be required.

1.5 Agency Priorities and Plans

This section provides details on FINTRAC's plans and priorities. It provides information on how the Centre will implement its plans to achieve the priorities for the planning period. Also included is an approximation of the resources allocated to the achievement of each of the Centre's three priorities.

For 2005-06, FINTRAC's three main priorities reflect and address the Centre's most significant commitments and challenges.

1. Deliver timely and high quality financial intelligence to law enforcement and national security agencies, and foreign financial intelligence units.

Anticipated Result:

Increasingly effective financial intelligence analysis, and case disclosures that are widely accepted and used in investigations by law enforcement, national security agencies and foreign financial intelligence units.

Resources (millions): 2005/06 -$18.4 2006/07 - $18.2 2007/08 - $17.8

Financial intelligence is FINTRAC's core product and producing it is central to the achievement of the Centre's strategic outcome. Delivering a quality product that assists law enforcement, national security agencies and foreign financial intelligence units in the detection and deterrence of money laundering, terrorist activity financing and other threats to the security of Canada will always be a key focus of the Centre's energy and resources.

Within the program activity Collection, Analysis and Dissemination of Financial Information, the Centre undertakes a process for delivering financial intelligence that includes *receiving* prescribed reports as well as the *collection* of other relevant information; the *analysis* of all the information and the resources and tools in place to support that analysis; and the *disclosure* of the resulting financial intelligence, where it is determined that there are reasonable grounds to suspect that the intelligence would be relevant to the investigation or prosecution of a money laundering or terrorist activity financing offence, or a threat to the security of Canada.

This process is supported by activities related to maintaining strong relationships with all recipients of case disclosures, to ensure that the disclosures are responsive to the needs of law enforcement and intelligence agencies in their investigative efforts both within Canada and abroad.

To continue to strengthen FINTRAC's ability to deliver high quality and timely financial intelligence, the Centre will pursue a number of strategies to increase analytical capacity through the use of technology; enhance information sources as specified under the Act; and continue to develop the knowledge and expertise of its analysts, thereby increasing the breadth and depth of its case disclosures.

Technology Driven Collection, Analytics and Case Management

Critical to uncovering suspect money trails is the use of information technology to mine FINTRAC's analytical database. To enhance detection of patterns of suspected transactions among the millions of data elements, the Centre will develop and implement a new suite of critical IT analytical tools. This will provide for improved data mining and data matching capabilities, and support an increased breadth and depth of analysis.

Financial Intelligence Analysis

To continue to build the knowledge and expertise of FINTRAC's tactical analysis, the Centre will utilize more in-depth data mining techniques and the latest typologies in money laundering and terrorist activity financing in Canada. Emphasis will be placed on the production of case disclosures that demonstrate an increasing breadth and depth of analysis, and are seen as being valuable by disclosure recipients in supporting their investigations.

Domestic and International Relationships and Communications

FINTRAC's relationships with Canadian law enforcement and national security agencies will continue to be critical to delivering timely and high-quality financial intelligence. Over the planning period the Centre will persist in seeking opportunities to work with partner agencies to raise and maintain awareness about its mandate and the value of its financial intelligence product.

Voluntary information from law enforcement and security agencies is an important source of intelligence for FINTRAC. This flow of voluntary information helps strengthen awareness of the product FINTRAC delivers, therefore the Centre will continue to engage in outreach efforts with key partners and case disclosure recipients.

The recent report of the Auditor General highlighted the critical importance for FINTRAC to obtain a better understanding of the outcome of its disclosure with recipients. To gain an increased understanding of the extent to which the Centre's disclosures can and are contributing to investigations, FINTRAC will continue to encourage and assist recipients to put tracking mechanisms in place, and to assess with them the resulting information.

To further enhance the information sources available for analysis, FINTRAC will continue to work with other federal partners and law enforcement agencies to identify databases that are maintained for law enforcement purposes, and negotiate access to them.

Money laundering and terrorist financing are international in character. To combat them, the Centre will continue to strengthen ties and increase opportunities for the exchange of information with international partner agencies by continuing to negotiate new agreements for information exchange.

2. Ensure compliance with the PCMLTFA.

Anticipated Result:

Promote and facilitate compliance with the law by reporting entities and detect and deter non-compliance. This will be accomplished through awareness programs, the monitoring of data quality, examinations, and by taking appropriate remedial action when non-compliance is detected.

Resources (millions): 2005/06 -$8.8 2006/07 - $8.7 2007/08 - $8.6

The quality of FINTRAC's financial intelligence is directly related to the quality and quantity of reports the Centre receives from reporting entities. As part of FINTRAC's Collection, Analysis and Dissemination of Financial Information program activity the Centre's compliance program seeks to promote and facilitate compliance with the law by reporting entities and detect and deter non-compliance. This not only has the effect of improving the quality and quantity of reports received by FINTRAC, it also has a strong deterrence effect, as it makes it more difficult for those who would launder money or seek to raise funds for terrorist activity to carry out their activities unnoticed and in anonymity. Ensuring compliance also means that records relating to clients and transactions will be available to support investigations by law enforcement.

Compliance

A cooperative approach remains the cornerstone to FINTRAC's compliance program. Building on the relationships and awareness established within all reporting entity sectors, FINTRAC awareness activities will be more targeted and focused as reporting entities now have a better understanding of their obligations under the Act. Targeted outreach will be conducted to promote awareness among high-risk reporting entities. FINTRAC Interpretation Notices will be developed to ensure a consistent understanding among reporting entities regarding regulatory issues.

Recognizing that the quality of data received by reporting entities is directly linked to the quality of FINTRAC's analysis, the compliance program will be enhancing its data quality monitoring capacity. This enhanced capacity will facilitate the detection of data quality issues and allow for increased feedback to reporting entities on their reporting activities. Reports will be monitored for quality with a view to detecting and reducing reporting errors. A robust risk assessment process will identify high-risk sectors and reporting entities, and tailor appropriate compliance responses. The use of self-assessment questionnaires will be expanded to broaden FINTRAC's reach in assessing compliance and targeting further compliance activities.

Much of the operational focus of the compliance program has been promoting awareness and providing assistance to reporting entities in meeting their obligations under the PCMLTFA. That focus has now shifted as FINTRAC begins to invest more of its compliance resources into examinations, and implements a comprehensive risk-based compliance program. The

examinations have been and will continue to be informed by a risk-based approach focusing activities on those reporting entities at highest risk of non-compliance. Using a variety of examination techniques, FINTRAC will conduct examinations in all reporting entity sectors. These techniques include: compliance questionnaires, desk audits, and on-site examinations and examinations through partnerships with key federal and provincial regulators.

To date FINTRAC has signed six MOUs with provincial regulators, national regulators and self-regulating organizations that share compliance information with FINTRAC. They are the Office of the Superintendent of Financial Institutions, the Alberta Gaming and Liquor Commission (AGLC), the Alcohol and Gaming Commission of Ontario (AGCO), the British Columbia Gaming Policy Enforcement Branch (GPEB), the Saskatchewan Liquor and Gaming Authority (SLGA) and the Investment Dealers Association.

Efficiencies in conducting examinations and ensuring compliance will be sought through continued implementation of existing information sharing agreements and the negotiation of additional information sharing agreements with industry regulators. These agreements will reduce regulatory burden on reporting entities while taking advantage of the expertise held by regulators in their respective sectors.

To enhance the technological support of the compliance function, the Centre will continue development and implementation of information management tools to support core functionality and meet compliance requirements for improved risk management and greater administrative efficiencies.

3. Disseminate strategic information on money laundering and terrorist activity financing to partners, stakeholders, and the general public.

Anticipated Result:

Provide strategic intelligence, advice and analysis that enhance awareness and understanding of money laundering and terrorist activity financing and inform the development of effective Canadian and multilateral counter-strategies.

Resources (millions): 2005/06 -$3.0 2006/07 - $2.9 2007/08 - $2.9

FINTRAC's rich database of financial transactions and other information is capable of yielding valuable insights into general patterns and trends related to money laundering and terrorist activity financing.

In addition to providing case-specific financial intelligence products to legally authorized recipients, FINTRAC is well positioned to undertake analysis of aggregated transaction reports

and case disclosures to evaluate the larger picture and identify patterns and trends in the methods used by criminal and terrorist networks to acquire and launder funds.

Combined with input and expertise from its key partners, stakeholders and other external sources of information, FINTRAC is well situated to detect, identify, and in the longer term anticipate emerging financial and technological methods that might be used in money laundering and terrorist activity financing. With this knowledge, FINTRAC can work with its partners to develop and implement strategies to counter these methods.

Ultimately, it is through the combination of tactical case disclosures and the sharing of insights and expertise, derived from FINTRAC's unique mandate and perspective, that FINTRAC will be seen at home and abroad as making a significant contribution to the international fight against money laundering and terrorist activity financing and to the protection of Canada's security.

To reach its strategic research and analysis objectives, FINTRAC will dedicate resources for the analysis of both external and internal data and information sources in order to identify, anticipate and respond to emerging financial and technological methods that might be used in terrorist activity financing or money laundering. In the planning year, a significant portion of these resources will be used to identify and implement IT systems and other methods to mine the data within its holdings to inform this research and analysis.

Based on its research and analysis, and on consultations with its partners and stakeholders, the Centre will produce strategic analysis to provide a unique and informed perspective on the nature of money laundering and terrorist activity financing occurring in Canada.

Although FINTRAC is a relatively young organization, the Centre is viewed by many of its peers internationally as a leader in many aspects of its operations. As such it often receives requests to provide international technical assistance. In 2005-06, FINTRAC will continue to provide assistance to other FIUs, based on FINTRAC's capacity and a strategic assessment of where its contribution can bring maximum benefits. Existing commitments for the year include providing support to Egmont outreach and training initiatives and holding workshops for other FIUs.

FINTRAC has a legislated mandate to enhance public awareness and understanding of matters related to money laundering and terrorist activity financing most specifically with reporting entities captured under the Act. A public that is knowledgeable, alert and aware of money laundering and terrorist activity financing is, in itself, a deterrent. To facilitate the dissemination of strategic information targeted to specific audiences, the Centre will continue in 2005-06 work to identify and communicate with stakeholder audiences.

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME

2.1 Analysis by Program Activity

This section provides the description of FINTRAC's program activity Collection, Analysis and Dissemination of Financial Information that supports the Centre's Strategic Outcome. Also included are descriptions and expected results of the sub-activities that support the program and the performance measures that will be used to assess the Centre's program.

Strategic Outcome

Financial Intelligence that contributes to the detection and deterrence of money laundering and terrorist activity financing in Canada and abroad.

Program Activity

Collection, Analysis and Dissemination of Financial Information

Financial Resources

2005-2006	2006-2007	2007-2008
$18.5	$18.1	$17.7

Human Resources

2005-2006	2006-2007	2007-2008
139	139	139

Expected Result

Technology-driven financial intelligence analysis and case disclosures that are widely accepted by law enforcement and intelligence agencies with a program that fosters compliance by the reporting entities.

Sub-Activities (with expected results) supporting the Program Activity

- **Technology Driven Collection, Analytics, and Case Management**
  Effective, efficient and secure automated solutions to support the production of more and better, tactical and strategic financial intelligence.

- **Financial Intelligence Analysis**
  Strategic financial intelligence and disclosures from tactical analysis that are widely accepted and used to combat suspected money laundering, terrorist activity financing and threats to the security of Canada.

- **Compliance**
  A high level of compliance by reporting entities across Canada with their obligations as mandated by PCMLTFA.

- **Domestic and International Relationships and Communications**
  Strong and mutually beneficial domestic and international relationships in support of

strengthening deterrence and detection of money laundering and terrorist financing in Canada and abroad; and increased awareness and understanding of money laundering and terrorist activity financing among FINTRAC stakeholders, partners and the general public.

Program Activity Performance Measures

Performance Measure	Indicator
High quality case disclosures are produced and disseminated on a timely basis	Number of case disclosures
	Total dollar value of case disclosures by money laundering/terrorist financing/threats to the security of Canada
	Average dollar value of case disclosures by money laundering/terrorist financing/threats to the security of Canada
	Average number of people/entities reflected in case disclosures
High levels of compliance are attained by reporting entities in meeting their legislative obligations	Estimated level of compliance by reporting entities with PCMLTFA record-keeping requirements
	Estimated level of compliance by reporting entities with PCMLTFA client identification requirements
	Estimated level of compliance by reporting entities with PCMLTFA financial transaction reporting requirements
Processes and controls are in place, and operating effectively to protect the privacy of information collected	Number of security breaches

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION

3.1 Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2005-2006 Report on Plans and Priorities (RPP) for Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide to the preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities*.

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the TBS guidance;
- It uses an approved program activity architecture (PAA) structure;
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat.

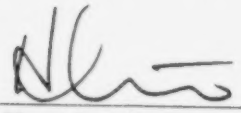

Name: Horst Intscher
Title: Director

3.2 Organizational Information

FINTRAC reports to Parliament through the Minister of Finance, who is responsible for the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act (PCMLTFA)* and its accompanying regulations. The organization is funded through appropriations. The Centre is headquartered in Ottawa and has small regional offices in Montreal, Toronto and Vancouver.

The **Director**, appointed by the Governor-in-Council, has all the powers of a deputy head of a department, as well as those of a separate employer. The Director is required to report to the Minister of Finance from time to time, on the exercise of those powers and the performance of duties authorized under the Act.

FINTRAC delivers on its mandate through two program activities, Collection, Analysis and Dissemination of Financial Information, and Corporate Support, with eight sub-activities (4 for each of the two programs)

Figure 1 FINTRAC's Program Activity Architecture

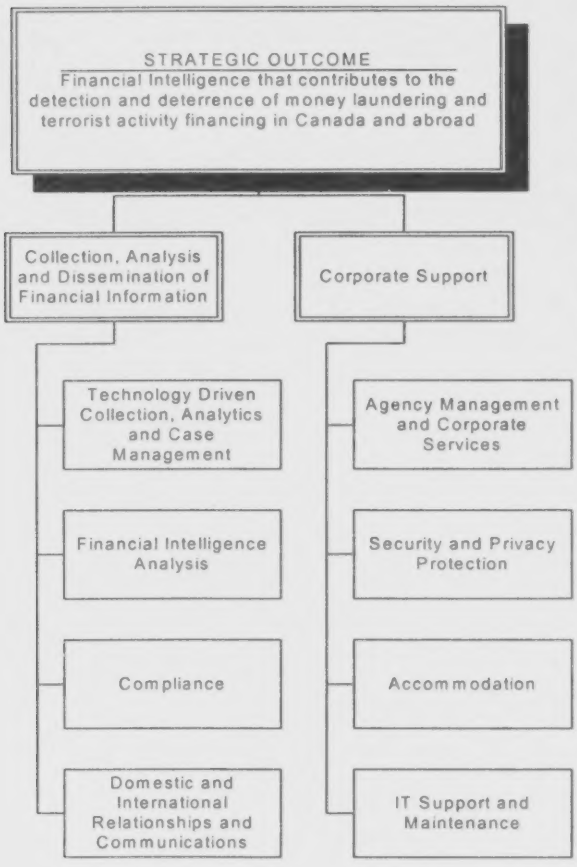
STRATEGIC OUTCOME
Financial Intelligence that contributes to the detection and deterrence of money laundering and terrorist activity financing in Canada and abroad
Collection, Analysis and Dissemination of Financial Information
Corporate Support
Technology Driven Collection, Analytics and Case Management
Financial Intelligence Analysis
Compliance
Domestic and International Relationships and Communications
Agency Management and Corporate Services
Security and Privacy Protection
Accommodation
IT Support and Maintenance

FINTRAC's tactical and strategic analytical functions for money laundering and terrorist activity financing are grouped under the **Financial Intelligence Analysis** sub-activity and are provided by the **Financial Intelligence Analysis Sector**.

The **External Relationships Sector** is responsible for the **Domestic and International Relationships and Communications**, as well as the **Compliance** sub-activities. The Reporting Entity Relationships group, including the regional offices, is responsible for implementing the compliance program and undertakes regional outreach to law enforcement. The Government Relationships section is responsible for relationships with domestic and international partners. The Communications group is responsible for external communications and public awareness.

The **Corporate Management Sector** leads the organization in the **Agency Management and Corporate Services; Security and Privacy Protection; and**

Accommodation sub-activities. The sector is made up of four groups: Financial, Administration and Strategic Planning; Human Resources; ATIP and Library; and Security.

The **Information Technology (IT) Sector** is responsible for the **Technology Driven Collection, Analytics and Case Management and IT Support and Maintenance** sub-activities. The sector develops and applies information management and information technology methodologies that support and advance all of FINTRAC's objectives. It designs, maintains, implements and supports database management systems and systems solutions to meet internal and external end user requirements.

Legal Services are provided by the General Counsel and three Senior Legal Counsel, who are employees of the Department of Justice. In addition, FINTRAC provides one FTE toward the administration of this office.

Figure 2 FINTRAC's Organization Chart

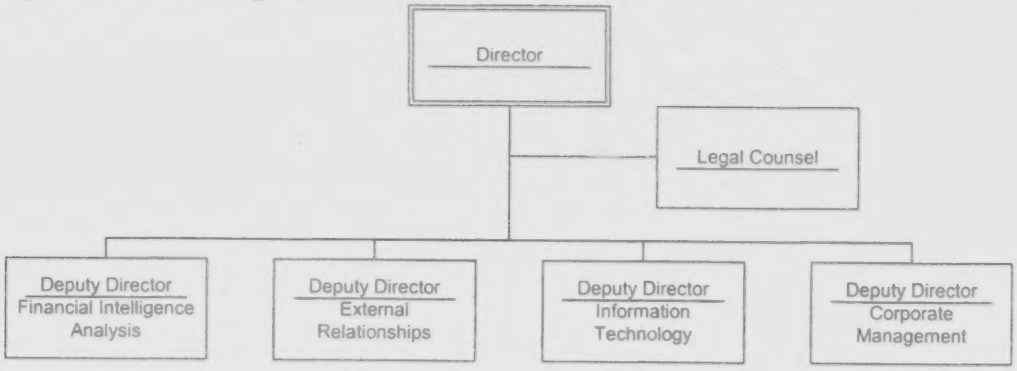

Table 1: Agency Planned Spending and Full Time Equivalents

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	**Planned Spending 2005-2006**	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Collection, Analysis and Dissemination of Financial Information	19.4	**18.7**	5.6	5.6
Corporate Support	12.5	**12.0**	3.8	3.8
Budgetary Main Estimates (gross)	31.9	**30.7**	9.4	9.4
Less: Respendable revenue				
Total Main Estimates	31.9	**30.7**	9.4	9.4
Adjustments:				
Supplementary Estimates:				
Operating Budget Carry Forward	1.1			
Contribution toward the $11 Billion Reallocation	(1.0)			
National Initiative to Combat Money Laundering			21.3	21.3
Budget Announcements:				
ERC – Expenditure Reduction Exercise (1)	0.0	**(0.4)**	(0.9)	(1.4)
ERC – Procurement Savings Exercise (2)	0.0	**(0.1)**		
Total Adjustments	*0.1*	***(0.5)***	*20.4*	*19.9*
Total Planned Spending	32.0	**30.2**	29.8	29.3

Total Planned Spending	32.0	**30.2**	29.8	29.3
Plus: Cost of services received without charge	1.1	**1.2**	1.2	1.2
Net cost of Program	33.1	**31.4**	31.0	30.5

Full Time Equivalents (3)	185	**183**	183	183

(1) This reflects the reductions to the agency's planned spending as a result of the Expenditure Review Committee (ERC) exercise that was announced in the 2005 Budget. More information will be provided in the next Supplementary Estimates.
(2) This reflects a reduction of $80,000 to the agency's planned spending as a result of Treasury Board Secretariat's direction to departments for procurement savings in 2005-06.
(3) Full Time Equivalent numbers have not been adjusted to reflect Budget 2005 decisions.

Table 2: Program Activities

Program Activity	Operating	Net	Total Main Estimates	Adjustments (planned spending not in Main Estimates)	Total Planned Spending
Collection, Analysis and Dissemination of Financial Information	18.7	18.7	18.7	(0.2)	**18.5**
Corporate Support	12.0	12.0	12.0	(0.3)	**11.7**
Total	**30.7**	**30.7**	**30.7**	**(0.5)**	**30.2**

Table 3: Voted and Statutory Items listed in Main Estimates

2005-2006			
Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	**Current Main Estimates**	Previous Main Estimates
30	Program expenditures	**27.7**	29.0
(S)	Contributions to employee benefit plans	**3.0**	2.9
	Total Agency	**30.7**	**31.9**

Table 4: Net Cost of Agency for the Estimates Year

($ millions)	**Total**
Total Planned Spending	**30.2**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada	**1.2**
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	
Less: Non-respendable Revenue	
2005-2006 Net cost of Agency	**31.4**

Table 5: Summary of Capital Spending by Program Activity

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	**Planned Spending 2005-2006**	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Collection, Analysis and Dissemination of Financial Information	1.1	**1.1**	1.1	1.1
Corporate Support	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Total	1.3	**1.3**	1.3	1.3

Table 6: Horizontal Initiatives

Over the next three years, FINTRAC will be involved in the following horizontal initiatives as a partner:

2005-06

1. National Initiative to Combat Money Laundering (partner)
2. Public Security and Anti-Terrorism (PSAT) Initiative (partner)

2006-07

1. National Initiative to Combat Money Laundering (partner)
2. Public Security and Anti-Terrorism (PSAT) Initiative (partner)

2007-08

1. National Initiative to Combat Money Laundering (partner)
2. Public Security and Anti-Terrorism (PSAT) Initiative (partner)

Further information on the above-mentioned horizontal initiatives see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

SECTION IV – OTHER ITEMS OF INTEREST

4.1 Corporate Support

FINTRAC continues to be actively engaged in advancing the principles of sound resource management and effective decision-making. The **Corporate Support** program activity consists of four sub-activities: **Agency Management and Corporate services; Security and Privacy Protection; Accommodation; and IT Support and Maintenance**.

Financial Resources

2005-2006	2006-2007	2007-2008
$11.7	$11.7	$11.6

Human Resources

2005-2006	2006-2007	2007-2008
44	44	44

In support of FINTRAC's priorities, the Centre undertakes a number of ongoing management initiatives to strengthen organizational effectiveness, consistent with the principles of Modern Comptrollership and the Treasury Board Management Accountability Framework. These include:

- The development and implementation of additional refinements to FINTRAC's integrated planning, budgeting, and performance management framework that will focus and guide performance, strengthen financial accountability mechanisms, and support transparency and meaningful reporting of results. Specific improvements to the performance management framework are expected to be fully implemented in 2005-06 to better measure FINTRAC's program performance as it relates to the Centre's objectives for reporting purposes.
- The implementation of a business continuity plan for the current environment that will support FINTRAC's ability to maintain and resume business after a disruption of operations. A strategy will also be developed outlining the Centre's plans for a disaster recovery location offsite.

In addition, FINTRAC's commitment to being an exemplary employer and sustaining an effective, high performing and healthy work climate, is being pursued through leading investments in learning, human resource planning and support, and organizational wellness initiatives. A FINTRAC Code of Conduct, and related awareness training in values and ethics, will continue to be a cornerstone of the Centre's operations.

Another very important foundation for FINTRAC as an organization is its commitment to the protection of personal information. A robust and effective security program, and a full suite of policies and procedures to protect privacy, and prevent unauthorized disclosures of information, are in place and will be vigorously upheld.

A comprehensive integrated information management framework and plan are in development to integrate all legislative, operational and administrative requirements with respect to managing FINTRAC information holdings. The framework is planned for early 2005, with complete implementation of all the integrated information management processes and procedures by 2006.

FINTRAC also seeks to excel in the provision of administrative services including accommodations, procurement, asset management, mail services, information management and translation services. The Centre pays all costs for the office space and facilities that it uses, and seeks to provide an affordable and productive work environment. In 2005-06, FINTRAC will develop and implement an integrated facilities plan to ensure that the Centre's facilities continue to meet security and employee requirements and contribute to organizational effectiveness.

BUDGET DES DÉPENSES

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2006-III-66
ISBN 0-660-62748-5

Centre d'analyse des opérations et des déclarations financières du Canada

Pour les années 2005-2006 à 2007-2008

Rapport sur les plans et les priorités

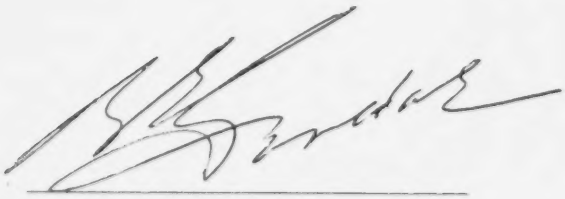

L'honorable Ralph Goodale
Ministre des Finances

Table des matières

PARTIE I – APERÇU 1

1.1 Message du directeur 2
1.2 Raison d'être 4
Mission 4
Mandat 4
1.3 Information sommaire 6
1.4 Contexte opérationnel 8
Importance des partenariats 8
Entités déclarantes et conformité 8
Activités internationales croissantes 9
Demande intérieure croissante 9
Défis aux niveaux judiciaire et législatif 10
Vérifications, examens et évaluations 10
Réinvestissement dans la technologie 10
Réalités budgétaires 11
1.5 Plans et priorités de CANAFE 12
1. Communiquer en temps opportun des renseignements financiers de grande qualité aux organismes d'application des lois et de sécurité nationale ainsi qu'aux unités du renseignement financier d'autres pays. 12
2. Assurer la conformité à la *Loi* 14
3. Communiquer des renseignements stratégiques sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes aux partenaires, aux autres parties intéressées et au grand public. 16

PARTIE II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 18

2.1 Analyse par activité de programme 19

PARTIE III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 21

3.1 Déclaration de la direction 22
3.2 Information sur la structure organisationnelle 23
Tableau 1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein de CANAFE 25
Tableau 2 : Activités de programme 26
Tableau 3 : Postes votés et législatifs inscrits dans le Budget principal des dépenses 26
Tableau 4 : Coût net pour CANAFE, pour l'année budgétaire 27
Tableau 5 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par activité de programme 27
Tableau 6 : Initiatives horizontales 28

PARTIE IV – AUTRES POINTS D'INTÉRÊT 29

4.1 Appui organisationnel 30

PARTIE I – APERÇU

1.1 Message du directeur

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les plans et les priorités du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) pour les années 2005-2006 à 2007-2008.

La lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes est de taille, et elle exige un effort concerté et soutenu de tous les segments de la société et de tous les secteurs de l'économie.

De temps à autre, il faut nous rappeler que l'expression « recyclage des produits de la criminalité » traduit le processus illicite que suivent les criminels pour transformer les produits de leurs activités criminelles en biens d'apparence légitime et placer ensuite ces biens de manière à ce qu'ils soient hors de l'atteinte des policiers et des tribunaux. Les produits en question découlent d'activités criminelles organisées comme le jeu clandestin, l'extorsion, le trafic de stupéfiants, la fraude, la contrebande, le vol de voitures, la pornographie infantile, etc.

L'expression « financement des activités terroristes » fait allusion à la collecte, au regroupement, au transfert et à la distribution de fonds, provenant de sources légitimes ou illégitimes, à des personnes ou à des groupes qui s'adonnent à des assassinats politiques, à des attentats à la bombe, à des attaques chimiques et à des enlèvements, qui tuent des milliers d'innocents chaque année ou les estropient pour la vie.

CANAFE fait partie de la collectivité des organisations qui se vouent à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme dans le cadre de l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et de l'Initiative de la sécurité publique et de l'antiterrorisme (SPA). Son rôle consiste à recevoir et à analyser l'information provenant des institutions financières et des intermédiaires financiers et, le cas échéant, à communiquer des renseignements portant sur des soupçons de blanchiment d'argent aux organismes d'application des lois et du renseignement, aux fins de leurs enquêtes et de leurs poursuites éventuelles.

Depuis sa création, CANAFE apporte une énorme contribution à l'effort global déployé pour lutter contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Toutes les catégories de déclarations prévues par la *Loi* sont en vigueur depuis plus d'un an. Le Centre a désormais accès à une plus grande quantité de sources de renseignements et de bases de données, et grâce à l'expérience qu'il a acquise et aux progrès technologiques, il a développé et perfectionné sa capacité d'analyse. Il en a résulté, pour les organismes d'application des lois et du renseignement, des divulgations de portée et de complexité accrues.

En 2003-2004, nous avons effectué 197 communications de renseignements sur des cas présumés de blanchiment d'argent, de financement d'activités terroristes et/ou de menace à la sécurité du Canada, se rattachant à des opérations évaluées à quelque 700 millions de dollars. En un peu plus de deux ans d'activité, nous avons communiqué des renseignements concernant des opérations pertinentes totalisant près de 1,2 milliard de dollars.

À l'approche de 2005-2006, l'objectif de CANAFE demeure la communication de renseignements financiers de grande qualité à ses partenaires, en s'assurant que les entités

déclarantes s'acquittent de leurs obligations en matière de tenue de documents, d'identification des clients et de déclaration et en apportant des précisions sur les habitudes générales et les caractéristiques du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes. Nos efforts soutenus et communs, aux côtés de nos partenaires des organismes nationaux d'application des lois et du renseignement et du secteur des services financiers, contribueront à rendre le système financier canadien de plus en plus hostile aux personnes qui s'adonnent au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes.

1.2 Raison d'être

Mission

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a été créé en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* en juillet 2000, dans le cadre de l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent. Puis en décembre 2001, le Parlement a adopté la *Loi antiterroriste*, chapitre 41, Lois du Canada (2001), qui énonce de nouvelles responsabilités pour CANAFE et d'autres organismes afin de lutter contre le financement des activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada. La *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* est alors devenue la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*.

CANAFE a pour mission de fournir des renseignements financiers liés au recyclage des produits de la criminalité, au financement des activités terroristes et aux menaces à la sécurité du Canada aux organismes d'application des lois et du renseignement, tout en assurant la protection de l'information qu'il possède.

Mandat

Le mandat et les activités de CANAFE sont prévus par la *Loi*. CANAFE est un organisme autonome, qui fonctionne sans lien de dépendance avec les services de police et les autres ministères et organismes gouvernementaux, auxquels il peut être appelé à fournir des renseignements financiers.

Le mandat de CANAFE consiste en ce qui suit :

- recevoir les déclarations d'opérations financières douteuses et les autres déclarations et rapports visés par règlement, et recueillir tout autre renseignement qui se rapporte au recyclage des produits de la criminalité et au financement d'activités terroristes;
- recevoir les déclarations et les rapports sur les mouvements transfrontaliers d'espèces ou d'effets représentant d'importantes sommes;
- analyser et évaluer les renseignements reçus;
- communiquer aux organismes canadiens d'application des lois les renseignements financiers pouvant être utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de recyclage des produits de la criminalité ou de financement d'activités terroristes;
- communiquer les mêmes renseignements à l'Agence du revenu du Canada (ARC), si le Centre estime que ces renseignements se rapportent à une infraction, consommée ou non, d'évasion fiscale, à Citoyenneté et Immigration Canada, s'il estime qu'ils sont utiles pour promouvoir certaines dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, et à l'Agence des services frontaliers du Canada, s'il estime qu'ils se rapportent à une infraction, consommée ou non, d'évasion fiscale, y compris le non-paiement de droits, ou qu'ils sont utiles pour promouvoir certaines dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;

- communiquer des renseignements financiers aux unités du renseignement financier étrangères avec lesquelles il a conclu un accord pour l'échange de tels renseignements;
- communiquer au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) les renseignements financiers pouvant se rapporter à des menaces à la sécurité du Canada;
- veiller à ce que les renseignements personnels qui relèvent de lui ne soient pas communiqués sans autorisation;
- s'assurer que les institutions financières et les autres entités déclarantes respectent leurs obligations aux termes de la *Loi* et des règlements connexes;
- accroître le niveau de sensibilisation et de compréhension du public à l'égard des questions liées au recyclage des produits de la criminalité et au financement des activités terroristes;
- aider le Canada à respecter ses engagements internationaux consistant à participer à la lutte contre le crime transnational, en particulier le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

La protection des renseignements personnels fait contrepoids au besoin de communiquer des renseignements. La *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (LRPCFAT) établit un juste équilibre entre les besoins des organismes d'application des lois et le droit des citoyens à la protection de leur vie privée. Conformément à la LRPCFAT, CANAFE applique une norme élevée et rigoureuse de protection des renseignements personnels qui relèvent de lui.

CANAFE occupe une place de choix pour fournir à ses partenaires et aux autres parties engagées dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes des renseignements stratégiques sur les grandes tendances et les nouveaux développements ayant cours dans ces deux domaines. Pour y arriver, il effectue des analyses stratégiques et participe à un certain nombre d'événements organisés au pays et à l'étranger en vue d'échanger des renseignements et de partager des connaissances.

Pour en savoir plus sur la LRPCFAT, veuillez consulter le site http://lois.justice.gc.ca/fr/P-24.501/85582.html.

1.3 Information sommaire

Dans l'intérêt des Canadiens

En tant qu'unité du renseignement financier (URF) du Canada, CANAFE contribue à l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et à l'effort de lutte contre le terrorisme du Canada en recueillant des renseignements sur les opérations financières effectuées entièrement ou partiellement au Canada, en les analysant et en communiquant les renseignements financiers qui en résultent aux organismes d'application des lois, au SCRS et à d'autres bénéficiaires. Le Centre fait partie de la communauté internationale des organismes qui, comme lui, sont déterminés à contrer le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Ressources financières

2005-2006	2006-2007	2007-2008
30,2 $	29,8 $	29,3 $

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
183	183	183

Priorités

CANAFE relève du Parlement et contribue à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé au Canada et à l'étranger, en mettant à exécution les trois priorités suivantes :

Priorité	Type de priorité	Dépenses prévues*		
		2005-2006	2006-2007	2007-2008
Communiquer en temps opportun des renseignements financiers de grande qualité aux organismes d'application des lois et de sécurité nationale ainsi qu'aux unités du renseignement financier d'autres pays. Analyse du renseignement financier de plus en plus efficace et communication de renseignements largement acceptés et utilisés aux fins d'enquêtes par les organismes d'application des lois et de sécurité nationale.	Permanente	18,4	18,2	17,8
Assurer la conformité à la LRPCFAT. Promouvoir et faciliter la conformité à la loi par les entités déclarantes, et détecter et décourager la non-conformité. Cette priorité sera mise à exécution au moyen de programmes de sensibilisation, du contrôle de la qualité des données, d'examens, et de mesures correctives lorsque des cas de non-conformité sont décelés.	Permanente	8,8	8,7	8,6
Communiquer des renseignements stratégiques sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes aux partenaires, aux autres parties intéressées et au grand public. Fournir des renseignements stratégiques, des conseils et des analyses qui permettent de mieux faire connaître et comprendre les phénomènes du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes et qui président à l'élaboration de contre-stratégies canadiennes et multilatérales efficaces.	Permanente	3,0	2,9	2,9

*La ventilation reflète les coûts directs associés à chaque priorité de même que la répartition proportionnelle d'autres coûts directs et indirects comme les services ministériels, la sécurité, les locaux, le soutien en matière de TI et la maintenance.

Pour mettre à exécution les priorités énoncées précédemment, le Centre consacrera une grande attention et beaucoup de ressources à l'élaboration et à la mise en œuvre des systèmes de TI de la prochaine génération ainsi qu'à la participation aux examens parlementaires et législatifs.

1.4 Contexte opérationnel

Le contexte opérationnel dans lequel s'inscrivent la planification des activités de CANAFE et l'établissement de ses priorités est déterminé par un certain nombre de facteurs :

- l'importance des partenariats;
- les entités déclarantes et la conformité;
- les activités internationales croissantes;
- la demande intérieure croissante;
- les contestations judiciaires et législatives;
- les vérifications, examens et évaluations;
- le réinvestissement dans la technologie;
- les réalités budgétaires.

Importance des partenariats

Le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes sont des phénomènes complexes et en constante évolution. Les poursuites menées en dernier ressort relativement à ces activités dépendent des efforts de collaboration et de coordination des partenaires nationaux et étrangers, c'est-à-dire les organismes qui fournissent des renseignements financiers, ceux qui, comme CANAFE, analysent les renseignements financiers, et ceux à qui des renseignements financiers sont communiqués, et qui enquêtent sur les cas douteux. Le succès est directement lié à la performance de chacun des partenaires, tant au pays qu'à l'étranger.

Entités déclarantes et conformité

CANAFE est tenu de veiller à ce que toutes les entités assujetties à la LRPCFAT s'acquittent de leurs obligations prévues par la Loi en ce qui touche la déclaration de certaines opérations, la tenue de documents, l'identification des clients et la mise en œuvre d'un système de conformité efficace.

Au Canada, on compte plus de 100 000 personnes et entités pouvant être assujetties aux exigences de la LRPCFAT. Il s'agit notamment de banques, de coopératives de crédit, de caisses populaires, de sociétés d'assurance-vie, d'agents immobiliers et de courtiers en immeubles, de courtiers en valeurs mobilières, de comptables, de casinos, de courtiers de change, d'entreprises de transfert de fonds ou de vente de titres négociables, et de sociétés de fiducie et de prêt. La surveillance du respect des obligations prescrites par la loi au sein d'un large éventail de secteurs présente, pour CANAFE, un défi de taille.

CANAFE est d'avis que la coopération est la clé du succès en matière de conformité. Il insiste énormément sur l'éducation et la liaison externe pour veiller à ce que les entités déclarantes connaissent les exigences de la *Loi* et s'y conforment.

Le secteur non réglementé pose un défi particulier à CANAFE en matière de conformité. Bon nombre des entreprises qu'on y trouve, tenues de s'acquitter de leurs obligations en vertu de la LRPCFAT, ne sont pas agréées ni réglementées. En fait, il n'existe aucun chiffre fiable concernant le nombre d'entreprises qui oeuvrent actuellement au Canada. Par ailleurs, le fait que ces entreprises se lancent dans les affaires et s'en retirent vient compliquer la tâche de CANAFE.

Activités internationales croissantes

Bien que CANAFE soit un organisme relativement jeune, il joue un rôle actif sur la scène internationale et contribue largement aux efforts bilatéraux et multilatéraux déployés à ce niveau pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. CANAFE fait partie du Groupe Egmont, un regroupement d'unités du renseignement financier de 94 pays, qui conjuguent leurs efforts pour promouvoir l'échange de renseignements et renforcer leurs capacités partout dans le monde.

CANAFE est l'un des deux coreprésentants des Amériques à siéger au Comité Egmont, qui constitue l'organe directeur du Groupe. CANAFE préside également le Groupe de travail Egmont sur la technologie de l'information, participe activement aux travaux menés pour encourager d'autres pays à adhérer au Groupe de travail Egmont sur la sensibilisation et contribue à l'établissement des besoins en matière de formation des membres du Groupe de travail sur la formation.

CANAFE reçoit régulièrement des demandes d'aide technique de la part de ses partenaires étrangers pour la mise en place de nouvelles URF et la modernisation de celles qui existent déjà.

L'intérêt que suscite CANAFE dans le monde et sa participation aux activités des organismes internationaux sont des occasions importantes de représenter le Canada au sein de l'effort international déployé pour lutter contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. La mesure dans laquelle CANAFE peut saisir ces occasions dépend de sa capacité et de ses ressources.

Demande intérieure croissante

Étant donné que CANAFE ne cesse de multiplier ses relations avec les entités déclarantes et les organismes d'application des lois et du renseignement, et d'autres intervenants importants, il prévoit une hausse de la demande pour ses produits de renseignements stratégiques et ses conseils. Certes, une telle demande témoigne de l'état de maturité que CANAFE a atteint, mais elle présente également un défi au sens où il faut gérer les attentes de façon réaliste. Des choix stratégiques devront être faits, en vue de renforcer la base de connaissances globale de CANAFE et des autres parties intéressées.

Défis aux niveaux judiciaire et législatif

CANAFE devra se tenir au courant de l'évolution de l'environnement politique et juridique global et réagir en conséquence. Bien que le ministère des Finances joue un rôle de premier plan en ce qui touche les questions stratégiques, législatives et juridiques, toute modification de la LRPCFAT aura des répercussions sur les activités de CANAFE. Le Centre a acquis une précieuse expérience et il est bien placé pour participer aux échanges pour soutenir les initiatives législatives et réglementaires du gouvernement.

Parmi les questions d'actualité pouvant avoir des répercussions sur les activités de CANAFE, mentionnons celles-ci : la contestation de la LRPCFAT, du point de vue constitutionnel, par la Fédération des ordres professionnels de juristes, qui prétend que l'assujettissement des avocats aux exigences de la LRPCFAT porte atteinte au droit des Canadiens de retenir les services d'un procureur indépendant et de bénéficier d'un barreau libre et indépendant; la recommandation du Bureau du vérificateur général à l'issue de la récente vérification d'optimisation des ressources qui a porté sur la stratégie de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes du gouvernement, et selon laquelle « le gouvernement devrait effectuer un examen en vue de déterminer les changements qui pourraient accroître l'utilité des renseignements communiqués par le Centre et d'établir les moyens de mettre en œuvre ces changements ».

Vérifications, examens et évaluations

À l'instar de ses partenaires, CANAFE traverse une période de vérifications et d'examens, allant des évaluations, par le gouvernement, des résultats qu'ont donnés les stratégies de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes aux examens de la LRPCFAT et de la *Loi antiterroriste* que mènera le Parlement bientôt, en passant par la vérification de l'optimisation des ressources dont la stratégie gouvernementale de lutte contre le blanchiment d'argent a récemment fait l'objet par le Bureau du vérificateur général et l'examen de l'Initiative de la sécurité publique et de l'antiterrorisme par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Les examens sont des plus utiles, car ils donnent à CANAFE et à ses partenaires l'occasion d'évaluer les progrès accomplis et de renforcer sans cesse les efforts déployés individuellement et collectivement. CANAFE consacrera énormément d'énergie à la mise au point de ses indicateurs de gestion du rendement et à son positionnement afin de pouvoir réagir efficacement aux examens.

Réinvestissement dans la technologie

La technologie occupe une place essentielle, et ce, dans toutes les sphères d'activité de CANAFE. Aujourd'hui, CANAFE reçoit plus de 99 p. 100 des déclarations par voie électronique. Son engagement à l'égard de la technologie de l'information et son investissement dans celle-ci lui ont permis de faire preuve d'innovation et d'efficacité pour l'exécution de son mandat, que ce soit en établissant une sécurité informatique des plus perfectionnées pour assurer

la protection des renseignements personnels et délicats ou en devenant l'une des rares unités du renseignement financier au monde à recevoir toutes les catégories de déclarations en mode électronique.

Le volume des déclarations ne cessant de s'accroître, il est impératif, d'un point de vue stratégique, de continuer à investir dans la technologie de pointe pour pouvoir accéder aux données et les analyser, permettant ainsi de ne pas se laisser dépasser par les stratagèmes en constante évolution des réseaux de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. La technologie de pointe est également essentielle à la protection du droit à la vie privée et au maintien de la sécurité et de l'intégrité des renseignements confiés à CANAFE.

CANAFE a récemment amorcé un projet de grande envergure, qui consiste à élaborer une nouvelle génération des outils de gestion et d'analyse des données qu'il utilise. Leur mise en œuvre devrait se dérouler au cours des deux prochaines années. Ces outils devraient renforcer encore plus la capacité de CANAFE à assumer ses responsabilités.

Réalités budgétaires

CANAFE consacrera également beaucoup d'énergie à l'examen rigoureux de ses dépenses et à l'établissement de méthodes réalistes et durables pour remplir son ambitieux mandat. Ayant atteint le stade d'une organisation pleinement fonctionnelle, et compte tenu des nombreux défis et des nombreuses possibilités présentés dans les paragraphes précédents - que ce soit le besoin d'investir dans la technologie ou l'incidence des modifications législatives - une attention soutenue devra être portée à l'optimisation des ressources et à l'investissement stratégique.

1.5 Plans et priorités de CANAFE

Cette partie du document présente de façon détaillée les plans et les priorités de CANAFE. Elle contient des renseignements sur la façon dont le Centre mettra ses plans en œuvre pour respecter les priorités établies pour la période de planification. Elle donne également une approximation des ressources affectées à la réalisation de chacune des trois priorités de CANAFE.

Pour 2005-2006, les trois grandes priorités de CANAFE traduisent les principaux engagements et défis du Centre et y donnent suite.

1. Communiquer en temps opportun des renseignements financiers de grande qualité aux organismes d'application des lois et de sécurité nationale ainsi qu'aux unités du renseignement financier d'autres pays.

Résultat prévu :

Analyse du renseignement financier de plus en plus efficace, et communication de renseignements largement acceptés et utilisés aux fins d'enquêtes par les organismes d'application des lois et de sécurité nationale ainsi que les unités du renseignement financier d'autres pays.

Ressources (en millions de dollars) : 2005-2006 – 18,4 2006-2007 – 18,2 2007-2008 – 17,8

Le renseignement financier constitue le principal produit de CANAFE et il est essentiel à l'atteinte du résultat stratégique de CANAFE. La communication d'un produit de qualité, qui aide les organismes d'application des lois et de sécurité nationale ainsi que les unités du renseignement financier d'autres pays à détecter et à décourager le recyclage des produits de la criminalité, le financement des activités terroristes et d'autres menaces à la sécurité du Canada sera toujours un objectif clé à l'atteinte duquel CANAFE consacrera son énergie et ses ressources.

Aux fins de l'activité de programme Collecte, analyse et communication de renseignements financiers, CANAFE adopte un processus de communication de renseignements financiers qui passe par des activités liées à la *réception* des déclarations prévues par règlement et à la *collecte* d'autres renseignements pertinents, par l'*analyse* de tous ces renseignements, y compris la mise en place des ressources et des outils nécessaires, ainsi que par la *communication* de renseignements financiers lorsqu'il est établi qu'il y a des motifs raisonnables de soupçonner que ces renseignements seraient utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de recyclage des produits de la criminalité ou de financement des activités terroristes, ou à des menaces à la sécurité du Canada.

À l'appui de cette priorité, des activités sont menées pour entretenir des relations fortes avec tous les destinataires des communications afin de s'assurer que les renseignements communiqués

répondent aux besoins des organismes d'application des lois et du renseignement, dans le cadre de leurs enquêtes à la fois au Canada et à l'étranger.

Pour poursuivre le renforcement de sa capacité à communiquer des renseignements financiers de grande qualité en temps opportun, CANAFE adoptera un certain nombre de stratégies visant à accroître sa capacité d'analyse à l'aide de la technologie, à accéder à d'autres sources d'information comme prévu dans la *Loi* et à consolider les connaissances et l'expertise de ses analystes, afin de donner à ses communications de renseignements une étendue et une profondeur accrues.

Collecte, analytique et gestion des cas technologisées

La technologie de l'information est essentielle au repérage des parcours suspects de l'argent afin d'explorer la base de données analytique de CANAFE. Pour renforcer la détection des tendances caractérisant les opérations douteuses parmi les millions d'éléments de données, CANAFE concevra et mettre en œuvre une nouvelle série d'outils d'analyse essentiels axés sur la TI. Ceux-ci permettront d'améliorer les capacités d'exploration et de couplage des données et de faire des analyses d'une étendue et d'une profondeur accrues.

Analyse du renseignement financier

Pour continuer de renforcer les connaissances et l'expertise sur lesquelles s'appuie l'analyse tactique de CANAFE, le Centre utilisera des techniques d'exploration des données plus approfondies ainsi que les plus récentes typologies en matière de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes au Canada. On visera à fournir des renseignements qui témoignent de la conduite d'activités d'une étendue et d'une profondeur accrues, et qui sont considérés comme des plus utiles par ceux et celles qui les reçoivent à l'appui de leurs enquêtes.

Relations et communications nationales et internationales

Les relations que CANAFE entretient avec les organismes canadiens d'application des lois et de sécurité nationale demeureront des plus importantes pour communiquer des renseignements financiers de grande qualité en temps opportun. Pendant la période de planification, le Centre poursuivra ses recherches pour trouver des occasions de travailler avec des organismes partenaires afin de promouvoir et de mieux faire connaître son mandat ainsi que la valeur des renseignements financiers qu'il fournit.

Les renseignements fournis volontairement par les organismes d'application des lois et de sécurité sont précieux pour CANAFE. En effet, les renseignements fournis volontairement par ces organismes renforcent la visibilité des produits offerts par CANAFE et, par suite, inciteront le Centre à poursuivre ses efforts de liaison avec ses principaux partenaires et les destinataires de ses communications.

Dans le rapport qu'elle a publié récemment, la vérificatrice générale a souligné l'importance essentielle, pour CANAFE, de mieux comprendre ce à quoi aboutit la communication de renseignements. Pour mieux comprendre la mesure dans laquelle les communications de

CANAFE peuvent contribuer et contribuent effectivement aux enquêtes, CANAFE continuera d'encourager et d'aider les bénéficiaires de ses renseignements à mettre en place des mécanismes de suivi et à évaluer avec eux l'information qui en découle.

Pour continuer de renforcer les sources d'information utilisées aux fins d'analyse, CANAFE continuera de travailler avec d'autres partenaires fédéraux et les organismes d'application des lois pour recenser les bases de données tenues aux fins d'application des lois, et négocier l'accès à celles-ci.

Les phénomènes du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes sont d'envergure internationale. Pour les contrecarrer, CANAFE continuera de resserrer les liens avec des organismes partenaires d'autres pays et de multiplier les possibilités d'échange de renseignements avec eux, en négociant de nouveaux accords à cette fin.

2. Assurer la conformité à la *Loi*.

Résultat prévu :

Promouvoir et faciliter la conformité à la loi des entités déclarantes et détecter et décourager la non-conformité. La mise à exécution de cette priorité passera par des programmes de sensibilisation, le contrôle de la qualité des données, des examens et des mesures correctives pertinentes lorsque des cas de non-conformité sont décelés.

Ressources (en millions de dollars) : 2005/2006 – 8,8 2006/2007 – 8,7 2007/2008 – 8,6

La qualité des renseignements financiers de CANAFE est directement liée à la qualité et à la quantité des déclarations que le Centre reçoit de la part des entités déclarantes. Dans le cadre de l'activité Collecte, analyse et communication de renseignements financiers, CANAFE vise à promouvoir et à faciliter la conformité des entités déclarantes à la *Loi*, et à détecter et à décourager la non-conformité. Cette activité non seulement a pour effet d'améliorer la qualité et la quantité des déclarations reçues par CANAFE, mais aussi exerce un effet dissuasif important car il devient plus difficile pour les personnes désirant s'adonner au blanchiment d'argent ou financer des activités terroristes de passer inaperçues et d'agir dans l'anonymat. L'assurance de la conformité signifie aussi que les documents relatifs aux clients et aux opérations seront mis à la disposition des organismes d'application des lois, aux fins de leurs enquêtes.

Conformité

L'approche coopérative reste la pierre angulaire du programme de conformité de CANAFE. En renforçant les relations et la prise de conscience établies dans tous les secteurs d'entités déclarantes, les activités de sensibilisation de CANAFE seront davantage ciblées, car les entités déclarantes comprennent désormais mieux leurs obligations en vertu de la Loi. Une activité de liaison ciblée sera poursuivie pour sensibiliser davantage les entités déclarantes à haut risque.

CANAFE produira des bulletins d'interprétation pour que les entités déclarantes comprennent uniformément les questions de réglementation.

Étant donné le lien étroit entre la qualité des données reçues par les entités déclarantes et la qualité des analyses de CANAFE, le programme de conformité visera également à renforcer la capacité de contrôle de la qualité des données. Cette capacité accrue facilitera la détection des problèmes liés à la qualité des données et permettra de fournir une rétroaction plus complète aux entités déclarantes au sujet de leurs activités de déclaration. Les déclarations feront l'objet d'un contrôle de la qualité afin de déceler et de réduire les erreurs. Un solide mécanisme d'évaluation des risques permettra de repérer les secteurs et les entités déclarantes à haut risque, et d'adapter les interventions en matière de conformité. On aura également de plus en plus recours à des questionnaires d'autoévaluation pour élargir le champ d'action de CANAFE pour évaluer la conformité et cibler davantage les activités liées à la conformité.

Sur le plan opérationnel, le programme de conformité a surtout consisté à promouvoir la sensibilisation des entités déclarantes à leurs obligations en vertu de la LRPCFAT et à les aider à s'en acquitter. Cette orientation a changé car CANAFE commence maintenant à consacrer aux examens une plus grande quantité de ses ressources affectées à la conformité et travaille à la mise en œuvre d'un programme de conformité global axé sur le risque. Les examens ont été et continueront d'être menés au moyen d'une approche axée sur le risque et visant tout particulièrement les entités déclarantes qui présentent le risque de non-conformité le plus élevé. Au moyen de diverses techniques d'examen, CANAFE mènera des examens dans tous les secteurs d'entités déclarantes. Les techniques consisteront en des questionnaires d'autoévaluation, des vérifications sur place, des examens sur les lieux et des examens par l'intermédiaire de partenariats avec les principaux organismes de réglementation fédéraux et provinciaux.

À ce jour, CANAFE a conclu six protocoles d'entente avec des organismes de réglementation provinciaux et nationaux et des organismes d'autoréglementation qui partagent l'information sur la conformité avec CANAFE. Il s'agit du Bureau du surintendant des institutions financières, de l'Alberta Gaming and Liquor Commission (AGLC), de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO), de la British Columbia Gaming Policy Enforcement Branch (GPEB), de la Saskatchewan Liquor and Gaming Authority (SLGA) et de l'Association des courtiers en valeurs mobilières.

On visera à réaliser des économies dans le cadre de la conduite des examens et de l'assurance de la conformité en poursuivant la mise en œuvre d'ententes déjà conclues sur le partage de l'information et en négociant d'autres ententes du même genre avec les organismes de réglementation de l'industrie. Ces ententes allègeront le fardeau de la réglementation qui pèse sur les entités déclarantes tout en tirant profit de la compétence des organismes de réglementation dans leurs secteurs respectifs.

Pour renforcer l'appui technologique de la fonction de conformité, le Centre continuera de mettre au point et d'appliquer des outils de gestion de l'information qui soutiennent la fonctionnalité de base et répondent aux exigences en matière de conformité aux fins de l'amélioration de la gestion des risques et de l'accroissement des économies au niveau administratif.

3. Communiquer des renseignements stratégiques sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes aux partenaires, aux autres parties intéressées et au grand public.

Résultat prévu :

Fournir des renseignements, des conseils et des analyses stratégiques qui permettent de mieux connaître et comprendre les phénomènes du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes et qui président à l'élaboration de contre-stratégies canadiennes et multilatérales efficaces.

Ressources (en millions de dollars) : 2005-2006 – 3,0 2006-2007 – 2,9
2007-2008 – 2,9

CANAFE possède une base de données bien alimentée dans laquelle sont versés des renseignements sur des opérations financières et autres, qui peut fournir des indications précieuses sur les habitudes et les tendances générales en matière de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes.

CANAFE fournit des produits de renseignements financiers se rapportant à des cas spécifiques aux destinataires autorisés en vertu de la *Loi*, mais il est également bien placé pour analyser des déclarations d'opérations financières globales et communiquer des renseignements, pour évaluer la situation d'ensemble et définir les habitudes et les tendances en ce qui touche les méthodes utilisées par les réseaux de criminels et de terroristes pour acquérir et blanchir des fonds.

Grâce à la contribution et aux compétences de ses principaux partenaires, des parties intéressées et d'autres sources d'information externes, CANAFE occupe une place de choix pour détecter, définir et, à plus long terme, prévoir les nouveaux moyens technologiques et financiers pouvant servir au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes. Grâce à ces connaissances, CANAFE peut travailler avec ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies faisant obstacle à ces nouveaux moyens.

En fin de compte, c'est avec des communications de renseignements tactiques et des échanges de connaissances et d'indices, rendus possibles grâce à son mandat et à son point de vue unique, que CANAFE sera perçu, au pays et à l'étranger, comme un organisme qui contribue largement à la lutte menée sur le plan international contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et à la protection de la sécurité du Canada.

Pour atteindre ses objectifs de recherche et d'analyse stratégiques, CANAFE consacrera des ressources à l'analyse de sources de données et de renseignements externes et internes afin de repérer et de prévoir les nouveaux moyens technologiques et financiers pouvant servir au

blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes, et de réagir en conséquence. Au cours de l'année de planification, une fraction importante de ces ressources serviront à concevoir et à mettre en place des systèmes de TI et d'autres méthodes permettant d'explorer ses données en vue d'éclairer la recherche et l'analyse.

En s'appuyant sur ses recherches et ses analyses, et sur les consultations menées auprès des partenaires et des autres parties intéressées, CANAFE mènera une analyse stratégique qui apportera un point de vue unique et éclairé sur la nature des phénomènes du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes au Canada.

Bien que CANAFE soit un organisme relativement jeune, il est considéré par bon nombre de ses pairs sur la scène internationale comme un chef de file à bien des égards. À ce titre, il reçoit fréquemment des demandes d'aide technique de la part d'autres pays. En 2005-2006, CANAFE continuera de fournir de l'aide aux autres URF en s'appuyant sur sa capacité et les résultats d'une évaluation stratégique menée pour déterminer là où sa contribution peut être la plus avantageuse. Le soutien des initiatives du Groupe Egmont en matière de rayonnement et de formation, et la tenue d'ateliers à l'intention des URF d'autres pays seront au rang des engagements prévus pour cette année.

CANAFE remplit un mandat qui est prévu par une loi et qui consiste notamment à renforcer la sensibilisation du public aux questions liées au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes, en particulier du point de vue des entités déclarantes visées par la *Loi* et à l'amener à mieux les comprendre. Un public bien informé, averti et sensibilisé au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes est en soi un moyen de dissuasion. Pour faciliter la circulation des renseignements stratégiques destinés à des groupes cibles, CANAFE poursuivra, en 2005-2006, ses activités consistant à identifier des groupes d'intéressés et à leur fournir des renseignements.

PARTIE II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

2.1 Analyse par activité de programme

Cette partie décrit l'activité Collecte, analyse et communication de renseignements financiers de CANAFE, menée à l'appui de son résultat stratégique. On y trouve également des descriptions et les résultats escomptés des sous-activités qui soutiennent le programme et des mesures du rendement qui seront utilisées pour évaluer le programme de CANAFE.

Résultat stratégique

Des renseignements financiers qui contribuent à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes au Canada et à l'étranger.

Activité de programme

Collecte, analyse et communication de renseignements financiers

Ressources financières

2005-2006	2006-2007	2007-2008
18,5	18,1	17,7

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
139	139	139

Résultat prévu

Analyse des renseignements financiers et communication de renseignements largement acceptées par les organismes d'application des lois et du renseignement selon des moyens technologisés, alliées à un programme qui favorise la conformité des entités déclarantes.

Sous-activités (et résultats escomptés) à l'appui de l'activité de programme

- **Collecte, analytique et gestion des cas technologisées**
  Solutions automatisées efficaces, efficientes et sécurisées à l'appui d'une production accrue de renseignements financiers tactiques et stratégiques de meilleure qualité.

- **Analyse du renseignement financier**
  Des renseignements financiers stratégiques et des communications de renseignements tirés des analyses tactiques, et largement acceptés et utilisés pour lutter contre les cas présumés de blanchiment d'argent, de financement d'activités terroristes et de menace à la sécurité du Canada.

- **Conformité**
  Haut niveau de conformité des entités déclarantes, à l'échelle du Canada, à leurs obligations prescrites par la LRPCFAT.

- **Relations et communications nationales et internationales**
  Relations nationales et internationales fortes et mutuellement avantageuses, au profit de la détection et de la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes au Canada et à l'étranger; sensibilisation accrue des partenaires de CANAFE, des parties intéressées et du grand public aux phénomènes du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, et meilleure compréhension de leur part.

Mesures du rendement pour l'activité de programme

Mesure du rendement	Indicateur
Des renseignements de grande qualité sont produits et communiqués en temps opportun	Nombre de communications
	Valeur monétaire totale des communications concernant le blanchiment d'argent/le financement d'activités terroristes/les menaces à la sécurité du Canada
	Valeur monétaire moyenne des communications concernant le blanchiment d'argent/le financement d'activités terroristes/les menaces à la sécurité du Canada
	Nombre moyen de personnes/d'entités visées par les communications de renseignements
Des niveaux de conformité élevés sont atteints par les entités déclarantes dans le respect de leurs obligations législatives	Niveau de conformité estimatif des entités déclarantes aux exigences en matière de tenue de documents de la LRPCFAT
	Niveau de conformité estimatif des entités déclarantes aux exigences en matière d'identification des clients de la LRPCFAT
	Niveau de conformité estimatif des entités déclarantes aux exigences en matière de déclaration d'opérations financières de la LRPCFAT
Des procédés et des contrôles sont en place, et fonctionnent efficacement, pour protéger la confidentialité des renseignements recueillis	Nombre d'infractions à la sécurité

PARTIE III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

3.1 Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de **2005-2006** du **Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada**.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenu dans le *Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses : Rapports sur les plans et priorités.*

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans les Lignes directrices du SCT;
- Il est fondé sur la structure de responsabilisation approuvée du ministère, telle qu'elle est indiquée dans sa Structure des ressources et des résultats de gestion;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées;
- Il fait état des sommes qui ont été allouées en fonction des dépenses prévues approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor selon le RPP.

Nom : Horst Intscher

Titre : Directeur

3.2 Information sur la structure organisationnelle

CANAFE relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances, qui est responsable de l'application de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (LRPCFAT) et des règlements connexes. L'organisation est financée au moyen de crédits. Le Centre a son siège social à Ottawa et il possède des petits bureaux régionaux à Montréal, Toronto et Vancouver.

Le **directeur**, nommé par le gouverneur en conseil, est investi de tous les pouvoirs d'un administrateur général d'un ministère et d'un employeur distinct. Il est tenu de rendre compte au ministre des Finances, de temps à autre, de l'exercice de ces pouvoirs et de la réalisation des attributions prescrites par la Loi.

CANAFE remplit son mandat au moyen de deux activités de programme, Collecte, analyse et communication de renseignements financiers et Appui organisationnel, et de huit sous-activités (quatre pour chacune des deux activités de programme).

Figure 1 Architecture des activités de programme de CANAFE

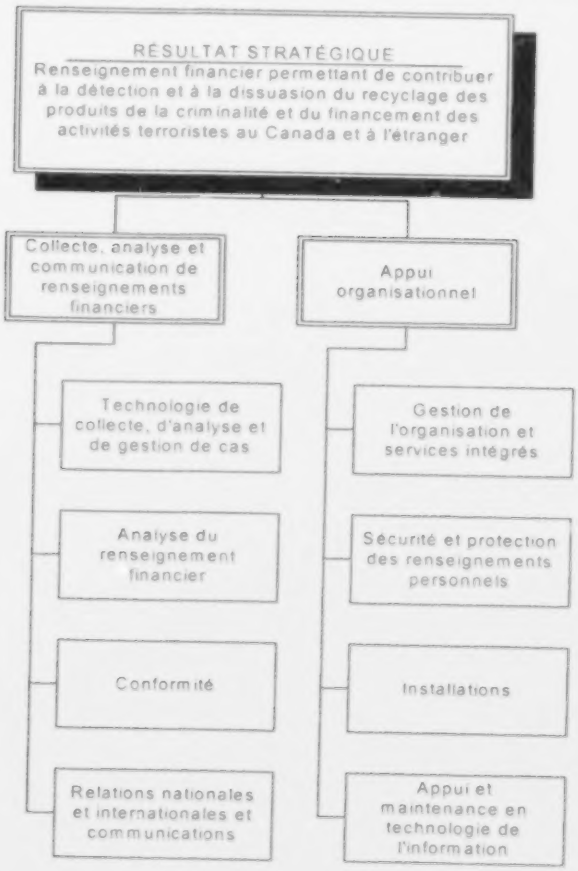
RÉSULTAT STRATÉGIQUE
Renseignement financier permettant de contribuer à la détection et à la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes au Canada et à l'étranger
Collecte, analyse et communication de renseignements financiers
Appui organisationnel
Technologie de collecte, d'analyse et de gestion de cas
Analyse du renseignement financier
Conformité
Relations nationales et internationales et communications
Gestion de l'organisation et services intégrés
Sécurité et protection des renseignements personnels
Installations
Appui et maintenance en technologie de l'information

Les fonctions d'analyse tactique et stratégique de CANAFE relativement au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes forment la sous-activité **Analyse du renseignement financier** et sont exercées par le **Secteur de l'analyse du renseignement financier.**

Le **Secteur de la gestion des relations externes** est chargé des sous-activités **Relations nationales et internationales et communications** et **Conformité**. Le groupe des relations avec les entités déclarantes, y compris les bureaux régionaux, voit à la mise en œuvre du programme d'assurance de la conformité et au rayonnement régional à l'endroit du secteur de l'application des lois. Le groupe des relations gouvernementales est responsable des relations avec les partenaires canadiens et étrangers. Le groupe des communications s'occupe des communications externes et de la sensibilisation du public.

Le **Secteur de la gestion intégrée** dirige l'organisation en ce qui touche les

sous-activités **Gestion de l'organisation et services intégrés; Sécurité et protection des renseignements personnels,** et **Installations**. Le secteur se compose de quatre groupes : Finances, administration et planification stratégique; Ressources humaines; AIPRP et bibliothèque; Sécurité.

Le **Secteur de la technologie de l'information** est chargé des sous-activités **Collecte, analyse et gestion de cas,** et **Appui et maintenance en technologie de l'information.**. Le secteur élabore et applique des méthodes de gestion et de technologie de l'information qui appuient tous les objectifs de CANAFE et en facilitent l'atteinte. Il s'occupe également de concevoir, de tenir, de mettre en œuvre et d'alimenter les systèmes de gestion des bases de données et d'apporter des solutions en matière de systèmes qui répondent aux besoins des utilisateurs finaux internes et externes.

Les **Services juridiques** sont assurés par l'avocat général et trois conseillers juridiques principaux, qui sont des employés du ministère de la Justice. En outre, CANAFE fournit un ETP aux fins de l'administration du bureau.

Figure 2 Organigramme de CANAFE

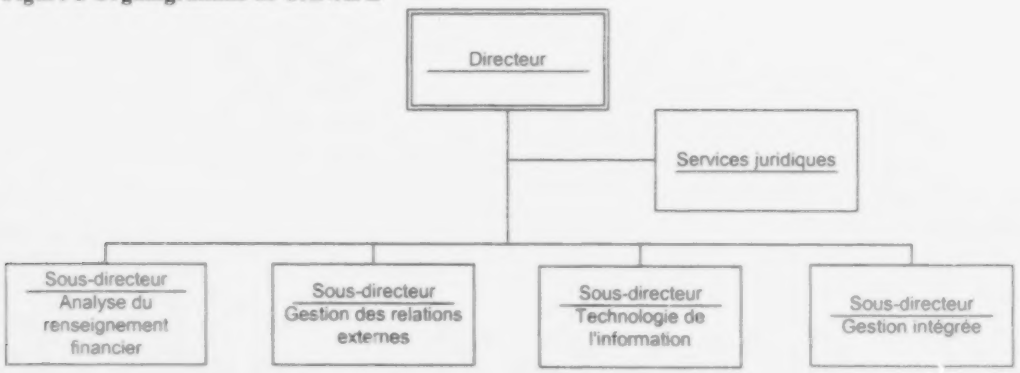

Tableau 1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein de CANAFE

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Collecte, analyse et communication de renseignements financiers	19,4	**18,7**	5,6	5,6
Appui organisationnel	12,5	**12,0**	3,8	3,8
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	31,9	**30,7**	9,4	9,4
Moins : revenus disponibles				
Total du Budget principal des dépenses	31,9	**30,7**	9,4	9,4
Rajustements :				
Budget supplémentaire des dépenses :				
Report du budget de fonctionnement	1,1			
Contribution à l'objectif de réaffectation de 11 milliards de dollars	(1,0)			
Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent			21,3	21,3
Annonces dans le budget :				
CED – Exercice de réduction des dépenses (1)	0,0	**(0,4)**	(0,9)	(1,4)
CED – Exercice des économies en approvisionnement (2)	0,0	**(0,1)**		
Total des rajustements	*0,1*	***(0,5)***	*20,4*	*19,9*
Dépenses totales prévues	32,0	**30,2**	29,8	29,3
Dépenses totales prévues	32,0	**30,2**	29,8	29,3
Plus : coût des services reçus à titre gracieux	1,1	**1,2**	1,2	1,2
Coût net du programme	33,1	**31,4**	31,0	30,5
Équivalents temps plein (3)	185	**183**	183	183

(1) Reflète les réductions des dépenses prévues de CANAFE à la suite des travaux du Comité d'examen des dépenses (CED) annoncés dans le budget de 2005. Des renseignements additionnels seront fournis dans le prochain Budget supplémentaire des dépenses.
(2)Reflète les économies de 80 000 $ à réalisées dans les dépenses prévues de CANAFE suite à la demande faite par le Secrétariat du Conseil du Trésor aux ministères quand aux économies en approvisionnement à réaliser en 2005-06.
(3) Le nombre d'équivalents temps plein n'a pas été rajusté en fonction des décisions annoncées dans le budget de 2005.

Tableau 2 : Activités de programme

2005-06					
Activité de programme	Fonction-nement	Revenus nets	Total pour le Budget principal des dépenses	Rajustements (dépenses prévues non inscrites dans le Budget principal des dépenses)	Total des dépenses prévues
Collecte, analyse et communication de renseignements financiers	18,7	18,7	18,7	(0,2)	**18,5**
Appui organisationnel	12,0	12,0	12,0	(0,3)	**11,7**
Total	**30,7**	**30,7**	**30,7**	**(0,5)**	**30,2**

Tableau 3 : Postes votés et législatifs inscrits dans le Budget principal des dépenses

2005-2006			
Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	**Budget principal actuel**	Budget principal précédent
30	Dépenses du Programme	**27,7**	29,0
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	**3,0**	2,9
	Total pour CANAFE	**30,7**	**31,9**

Tableau 4 : Coût net pour CANAFE, pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	**Total**
Dépenses totales prévues	**30,2**
Plus : services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (à l'exclusion des fonds renouvelables)	
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	**1,2**
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	
Moins : revenus non disponibles	
Coût net pour CANAFE, pour 2005-2006	**31,4**

Tableau 5 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par activité de programme

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Collecte, analyse et communication de renseignements financiers	1,1	**1,1**	1,1	1,1
Appui organisationnel	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Total	1,3	**1,3**	1,3	1,3

Tableau 6 : Initiatives horizontales

Au cours des trois prochaines années, CANAFE participera aux initiatives horizontales suivantes à titre de partenaire :

2005-2006

1. Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent (partenaire)
2. Initiative de la sécurité publique et de l'antiterroriste (SPA) (partenaire)

2006-2007

1. Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent (partenaire)
2. Initiative de la sécurité publique et de l'antiterroriste (SPA) (partenaire)

2007-2008

1. Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent (partenaire)
2. Initiative de la sécurité publique et de l'antiterroriste (SPA) (partenaire)

Pour obtenir des renseignements additionnels sur les initiatives horizontales énoncées précédemment, veuillez consulter le site http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp

PARTIE IV – AUTRES POINTS D'INTÉRÊT

4.1 Appui organisationnel

CANAFE s'occupe toujours activement de promouvoir les principes d'une saine gestion des ressources et d'un processus décisionnel efficace. L'activité de programme **Appui organisationnel** consiste en quatre sous-activités : **Gestion de l'organisation et services intégrés; Sécurité et protection des renseignements personnels; Installations; Appui et maintenance en technologie de l'information.**

Ressources financières

2005-2006	2006-2007	2007-2008
11,7	11,7	11,6

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
44	44	44

À l'appui de ses priorités, CANAFE mène un certain nombre d'initiatives permanentes en matière de gestion pour renforcer l'efficacité de l'organisation, conformément aux principes de la fonction de contrôleur moderne et au cadre de responsabilisation de gestion du Conseil du Trésor. Elles consistent notamment en ce qui suit :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'améliorations additionnelles au cadre intégré de planification, de budgétisation et de gestion du rendement de CANAFE, qui mettent l'accent sur le rendement et l'orientent, renforcent les mécanismes de responsabilisation en matière financière et appuient la transparence et la communication efficace des résultats. Des améliorations précises au cadre de gestion du rendement devraient être pleinement mises en œuvre en 2005-2006, afin de mieux évaluer le rendement du programme de CANAFE se rapportant à ses objectifs en matière de déclaration.
- La mise en œuvre d'un plan de continuité des opérations, pour l'environnement actuel, qui soutiendra la capacité de CANAFE à maintenir et à rétablir les activités après une interruption. Une stratégie sera également élaborée, et elle prévoira les plans d'action de CANAFE pour une unité de reprise en catastrophe à l'extérieur.

Par ailleurs, l'engagement de CANAFE à être un employeur exemplaire et à maintenir un climat de travail efficace, sain et propice au rendement passe par des investissements dans l'apprentissage, la planification des ressources humaines et le soutien à leur endroit, ainsi que par des initiatives pour le mieux-être dans l'organisation. Un code de conduite propre à CANAFE et

une formation correspondante visant à sensibiliser le personnel aux valeurs et à l'éthique seront toujours à la base des opérations du Centre.

L'engagement de CANAFE à assurer la protection des renseignements personnels constitue un élément clé du fondement organisationnel du Centre. Un programme de sécurité solide et efficace et tout un ensemble de politiques et de procédures visant à protéger les renseignements personnels et à prévenir les communications non autorisées sont en place et sont rigoureusement suivis.

Un cadre intégré de gestion de l'information et un plan global en ce sens sont en voie d'élaboration en vue d'intégrer toutes les exigences législatives, opérationnelles et administratives qui se greffent à la gestion des fonds de renseignements de CANAFE. Le cadre est prévu pour le début de 2005 et la mise en œuvre globale de l'ensemble intégré des processus et des procédures de gestion de l'information est prévue d'ici 2006.

CANAFE vise également à exceller en ce qui touche la prestation des services administratifs, notamment les locaux, les achats, la gestion des biens, les services du courrier, la gestion de l'information et les services de traduction. CANAFE absorbe tous les coûts des locaux à bureaux et des installations qu'il utilise, et il s'efforce d'offrir un milieu de travail abordable et productif. En 2005-2006, CANAFE dressera et mettra en oeuvre un plan intégré pour faire en sorte que ses installations répondent toujours aux exigences en matière de sécurité et aux besoins des employés, et contribuent à l'efficacité organisationnelle.